

PAZAYAC



La Vie de notre Commune

BULLETIN MUNICIPAL N° 16

FEVRIER 2007

Adduction d'eau - Assainissement - Irrigation - Forages
Travaux souterrains pour réseaux secs
Travaux publics



MONTASTIER S.A.

Société Anonyme au Capital de 152.449 €

B.P. 32 - 24260 LE BUGUE

Tél. 05 53 07 23 18 - Fax 05 53 07 04 94

E-Mail: montastier.sa@wanadoo.fr

SIR. 33132840100020

PASCAL MAGNE

Artisan Plâtrier - Peintre

PLATRERIE
PEINTURE
ISOLATION



SIR. 321 662 652

24120
PAZAYAC

05 53 50 35 94

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION



**SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE
REYNAL**

Zone Industrielle du Coutal
24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 11 98

Fax 05 53 50 57 69

E-mail: societe.reynal@wanadoo.fr - Internet: entreprise-reynal.fr

Restaurant
Les Vieilles Pierres

"Le Fraysse" R.N. 89 - 24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 06 00 - Fax 05 53 51 03 19

R.M. 00427

ATELIER DU FRAYSSE

EBENISTERIE D'ART - MEUBLES DE STYLE
MEUBLES REGIONAUX
RESTAURATION - COPIE D'ANCIEN

Michel VERLHAC

"Le Fraysse" 24120 PAZAYAC - Tél. 05.53.50.11.83

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION

**SOCIÉTÉ D'ENTREPRISE
REYNAL**

Zone Industrielle du Coutal
24120 TERRASSON

Tél. 05 53 50 11 98

Fax 05 53 50 57 69

E-mail: societe.reynal@wanadoo.fr - Internet: entreprise-reynal.fr

Ets DELON

CHAUFFAGE • SANITAIRE • ELECTRICITÉ
GÉOTHERMIE • CLIMATISATION • SOLAIRE
BRICOLAGE • ELECTROMÉNAGER • ART DE LA TABLE

52, Grand Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHE

Tél. 05 55 85 30 35 - Fax 05 55 85 47 47

E-mail: delon.sarl@wanadoo.fr



S.A.R.L. AU CAPITAL DE 60 000 €EUROS

allez et Cie

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

"Maison Blanche" - B.P. 79 - 24202 SARLAT CEDEX

Tél. 05 53 31 53 53 - Fax 05 53 59 01 42 - E-mail: allez.sarlat@allez.fr

SIR. 40081166100010 - R.C.S. Sarlat A 400811661 (95 A 69)
E-mail: b.lafillolle@tele2.fr
Tél. 05 55 85 48 97 - 06 81 38 64 44 - Fax 08 25 19 38 86
"Le Bourg" - 24120 PAZAYAC
BERNARD LAFILLOTTE DISTRIBUTION
Adoucissement, Défermentation...
Chaudière Gaz/Fioul
Chauffage et Sanitaire

ANTIQUITES
Brigitte LAURENT
R.N. 89 - 24120 PAZAYAC
• entre Terrasson & Brive •
Tél. 05 53 50 12 71
R.C. Sarlat A 305958837

Huile de Noix Vierge
Le Moulin de Maneyrol
Mis en bouteille par le producteur
M. Ponthier
"Maneyrol" 24120 PAZAYAC - Tél. 05 53 50 06 34

CONFITS • FOIES GRAS
SPÉCIALITÉS - GÂTEAUX AUX NOIX
Nicole Roche
"Daudevie" - 24120 PAZAYAC EN PÉRIGORD
Tél. 05 53 50 29 15 - Fax 05 53 51 32 65
VENTE PAR CORRESPONDANCE

Maison JAUBERT
FLEURISTE INTERFLORA
POMPES FUNÈBRES LIBRES
FUNÉRARUM - MARBRERIE
Z.A.E.S. Le Moulin Rouge - 24120 TERRASSON
Tél. 05 53 50 36 54
SIR. 38817122500013

ELECTRICITÉ
BATIMENT - INDUSTRIELLE
DEPANNAGES - MAINTENANCE
CHAUFFAGE ELECTRIQUE - VENTILATION MÉCANIQUE
CLIMATISATION - ASPIRATION CENTRALISÉE
CABLAGE RÉSEAUX INFORMATIQUES
ALARMES: Contrôle - Surveillance - Vidéo • AUTOMATISMES: Eclairage - Portails - Garage
LAGORSSE
Parc Industriel - 19520 LA RIVIÈRE DE MANSAC
Tél./Fax 05.55.85.13.39 - Portable 06.81.69.73.58
E-mail: bertrand.lagorsse@wanadoo.fr SARL Cap. 10000 € - SIRET 41822989400013

BOUCHERIE • CHARCUTERIE
Serge SOURZAT
Tél. 05 53 50 15 06
CAMION à PAZAYAC. Place de l'Église
MERCREDI. de 11 h. 30 à 13 h.
SAMEDI. de 16 h. à 17 h.

LE MOT DU MAIRE

Comme tous les ans à pareille époque, il m'est très agréable de vous adresser ce Bulletin Municipal.

Le calendrier des élections locales ayant été modifié, les Conseils Municipaux ne seront renouvelés qu'en Mars 2008, ce sera donc le dernier bulletin de notre mandature.

Cette revue d'informations essaie de rendre compte objectivement de l'action de vos élus et je remercie tous ceux qui ont bien voulu apporter leur contribution à sa rédaction.

2006 aura vu le début de grands chantiers : les travaux d'agrandissement et de restructuration du Groupe Scolaire, l'élargissement de la voie du Gour (meubles Granouillac/Pépinières Thibault), mais un chantier de taille reste à l'actif : celui de la remise en état de la voirie communale. Conscients de cette situation qui se dégrade tous les jours, nous mettrons tout en œuvre pour y remédier dès que les conditions climatiques le permettront.

Bien que prévue et budgétée en 2006, la réalisation de l'O.L.S. (Opération Locale de Sécurité) de Daudevie devrait voir le jour dès le 1^{er} semestre de 2007. Ce projet destiné à améliorer la visibilité du carrefour V.C. 201 et R.D. 6089 devra passer par la démolition du bâtiment existant (Maison

Blot/Leymarie) en vue d'un positionnement d'un haricot directionnel.

Le lotissement des « Jardins de Pazayac », projet mené et financé par l'Agence le Point Immobilier de Brive débuté en 2005 verra sa finalité en 2007. Les premiers habitants de cette résidence ont commencé à affluer en Juillet 2006 et je profiterai de l'occasion qui m'est donnée pour leur souhaiter la bienvenue ainsi qu'à tous les autres nouveaux foyers venus s'implanter sur notre commune. Soyez assurés que la Municipalité restera à votre écoute.

Pour terminer mon propos, je voudrai également adresser tous mes encouragements et mes remerciements à tous ceux qui s'engagent sur le plan associatif. Leur dynamisme et leur dévouement fortement reconnus au plan local restent essentiels pour doper notre petite commune qui aujourd'hui se trouve en pleine expansion.

Merci également aux annonceurs qui ont répondu favorablement à notre attente en acceptant l'insertion de leur encart publicitaire et qui, par ce biais, nous permettent d'améliorer la présentation de cette édition.

Je vous souhaite bonne lecture à tous.

Jean-Jacques DUMONTET

La Mairie

Tél.: 05 53 50 12 67 - Fax: 05 53 50 89 82

E-mail: PAZAYAC@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public		
LUNDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 18 h. 00
MARDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 18 h. 00
MERCREDI	FERMÉ	13 h. 30 - 18 h. 00
JEUDI	8 h. 30 - 12 h. 00	FERMÉ
VENDREDI	8 h. 30 - 12 h. 00	13 h. 30 - 17 h. 30

Permanence de M. le Maire :

Tous les Vendredis : de 14 h. 00 à 15 h. 00 et les autres jours sur rendez-vous.

Le Personnel Communal

ADMINISTRATIF

Marie-Laure MARTINAUD

Secrétaire de Mairie

VOIRIE

Gilbert MARTY

Agent technique qualifié

Alphonse CORREIA

Agent des services techniques - 30/35

René AUDEGUY

Agent des services techniques - 13,50/35

ECOLE MATERNELLE

Nicole RATHONIE

Aide spécialisée 1^{re} classe - 28/35

CANTINE - GARDERIE

Cécile MAGNE

Agent technique principal - 23,50/35

Sandrine BOUSQUET

Agent des services techniques - 18,71/35

Dominique FERREIRA

Agent des services techniques - 20,71/35

AGENCE POSTALE

Dominique FERREIRA

L'Agence Postale

Un Service de Proximité

Tél. : 05 53 50 12 60

Horaires d'ouverture au public

LUNDI		13 h. 45 - 15 h. 45
MARDI		13 h. 45 - 15 h. 45
MERCREDI		13 h. 30 - 16 h. 00
JEUDI		13 h. 45 - 15 h. 45
VENDREDI		13 h. 45 - 15 h. 45
SAMEDI	8 h. 30 - 12 h. 00	



Depuis le 2 Novembre 2006, de nouvelles heures de limite de dépôt ont été mises en place :

- Du Lundi au Vendredi : 11 h. 15
- Le Samedi : 9 h. 00

Cabinet J.-J. DELPECH



Rond-Point du Colombier
19600
Saint-Pantaléon de Larche
Tél. 05 55 88 36 15
Fax 05 55 88 36 16
E. mail : cab.delpech@wanadoo.fr

Nos Budgets **Le Budget Principal 2006**

Equilibré en RECETTES et DÉPENSES à la somme de : **1 124 222,31 €**

- Section de Fonctionnement : **456 156,06 €**
- Section d'Investissement : **668 066,25 €**

EVOLUTION DU TAUX DES 4 TAXES LOCALES DIRECTES

	1986	VARIATION	1987 à 1990	VARIATION	1991 à 1997	VARIATION	1998 à 2005	VARIATION	2006
TH	4,41	13,37 %	5,00		5,00		4,90	10,20 %	5,40
TFB	15,18		15,18	- 4,18 %	14,57	- 2,10 %	14,27	3,50 %	14,77
TFNB	104,31		104,31	- 4,16 %	100,14	- 2,06 %	98,11		98,11
TP	14,74		14,74	-4,52%	14,15	-2,09%	13,86	13,86	

EVOLUTION DES RECETTES FISCALES

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
TH	20 318	21 046	23 084	24 186	25 490	30 769
TFB	44 531	44 908	50 173	52 143	54 526	58 888
TFNB	24 828	25 214	25 509	26 293	27 373	23 154
TP	31 483	35 537	43 465	48 787	41 968	42 259
TOTAL	121 160	126 705	142 231	151 409	149 357	155 070

Le Budget Assainissement

Equilibré en RECETTES et DÉPENSES à la somme de : **253 238,75 €**

- Section d'Exploitation : **101 755,90 €**
- Section d'Investissement : **151 182,50 €**

Le Budget Service des Eaux

Equilibré en RECETTES et DÉPENSES à la somme de : **134 095,37 €**

- Section d'Exploitation : **65 751,93 €**
- Section d'Investissement : **68 343,44 €**

Le Budget Transports Scolaires

Equilibré en RECETTES et DÉPENSES à la somme de : **12 138,23 €**

- Section d'Exploitation : **7 717,87 €**
- Section d'Investissement : **4 420,50 €**

Le Budget Logement Presbytère

Equilibré en RECETTES et DÉPENSES à la somme de : **30 850,51 €**

- Section d'Exploitation : **7 440,00 €**
- Section d'Investissement : **23 410,00 €**

Tarifs Publics Locaux 2007

SERVICES COMMUNAUX SCOLAIRES ET PÉRI-SCOLAIRES

La fréquentation de ces services est subordonnée à l'achat de tickets qui sont délivrés au Secrétariat de Mairie les Lundi matin et Vendredi après-midi aux heures d'ouverture au public.

RESTAURANT D'ENFANTS :

- ✓ 2,13 € Tarif unique pour les enfants scolarisés
- ✓ 4,10 € pour les adultes

RAMASSAGE SCOLAIRE :

- ✓ 0,87 € (1 ticket à la journée)

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE :

- ✓ 1,07 € (1 ticket par présence)

SERVICES COMMUNAUX A.E.P. ET ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT :

- ✓ 0,64 € Prix du m³ d'eau assaini
- ✓ 85,00 € Prime fixe annuelle applicable à tous les foyers habités et desservis

EAU POTABLE :

- ✓ 0,82 € Prix du m³ d'eau
- ✓ 10,00 € Abonnement compteur Ø 15
- ✓ 25,00 € Abonnement compteur Ø 30

Pour toutes les constructions nouvelles :

- Forfait branchement assainissement sur réseau existant (hors extension réseau) 1 300,00 €
- Forfait branchement AEP sur réseau existant (hors extension réseau) 765,00 €

CONCESSION CIMETIÈRE

Concession 2,50 m x 2,20 m	152,45 €
Concession 2,50 m x 1,30 m	76,25 €
Location du caveau communal	10,00 €
par mois (tout mois commencé est dû en intégralité)	

Nous rappelons que toute intervention dans le cimetière communal est soumise à une autorisation préalable délivrée par la Mairie (ouverture de caveau, entourage, construction...).

COURT DE TENNIS

• Réservation du court à l'heure :

- Adulte 2,30 €
- Enfant 1,55 €

• Cartes annuelles :

- par personne 39,00 €
- par couple 69,00 €
- par enfant 23,00 €

*Pour toute réservation, s'adresser à :
Benoît GAUTHIER (Boulangerie - Alimentation) PAZAYAC - Tél. 05 53 50 28 97*

MEUBLÉ COMMUNAL :

Tarifs de location à la semaine :	Octobre - Avril - Mai : 230,00 €
	Juillet - Août : 390,00 €
	Juin et Septembre : 290,00 €

- Une majoration de frais d'entretien (comprise dans le tarif à la semaine) de 31,00 € est perçue par location.
- Un chèque caution de 152,00 € est demandé à l'arrivée dans les lieux.

A titre d'information, la période de location du meublé communal s'est étalé en 2006 sur 9 semaines et la Salle des Fêtes sur 16 week-ends dont 2 hors commune.

SALLE DES FÊTES :

	Pers. domiciliées sur la Commune	Pers. non domiciliées sur la Commune	OPTION CUISINE
- Week-end	122,00 €	382,00 €	+ 76,00 €
- Soirée/Journée	92,00 €	305,00 €	+ 76,00 €
- Apéritif	54,00 €	92,00 €	+ 76,00 €

SALLE DES FÊTES :

- Prêt gratuit pour toutes les associations communales en activité ;
- Montant de la caution: **230,00 €** ;
- Attestation d'assurance "Responsabilité Civile Organisateur" exigée pour toute demande de location.

Option cuisine: option payante pour tous ;

- Montant de la caution: **80,00 €**.

La confirmation de la location s'effectue par :

- La signature en Mairie d'un contrat de location ;
- Le versement d'arrhes représentant 25 % du montant total de la location.

Personnes domiciliées sur la commune :

- Il s'entend que la location doit bénéficier directement aux administrés de la commune, à leur filiation et leurs ascendants directs.

Pour toute demande de location (salle des fêtes ou meublé communal)
Secrétariat de Mairie de Pazayac - Tél. 05 53 50 12 67



Le Point Immobilier

"Les Jardins de Pazayac"

L'implantation de cette Résidence dans notre village, bien qu'elle ait suscitée certaines interrogations, s'intègre normalement dans le paysage et est relativement bien perçue par l'ensemble de la population.

Dotée de 52 habitations (appartements et villas), cet ensemble est à ce jour au stade final et c'est avec grand plaisir que nous accueillons par échelonnement sur notre commune, ces nouveaux arrivants qui, pour certains d'entre-eux, ont aménagé depuis Juillet 2006.

Cette nouvelle population d'origine diverse non sans conséquence sur le résultat final du recensement complémentaire effectué courant Octobre 2006 apporte à notre commune une nouvelle vitalité.

Bienvenue à tous ces nouveaux Pazayacois et Pazayacoises qui ont choisi de s'installer dans notre petite bourgade.

Nous leur souhaitons d'y vivre paisiblement.



Immobilisations et Bâtiments Communaux

Elargissement du Chemin du Gour-Neuf



Ce projet, dont l'étude avait été lancée en 2001, avait été mis en attente durant l'aménagement définitif de la R.D. 60 via la sortie d'autoroute A 89 sur Mansac.

Celui-ci, remis à l'ordre du jour, verra donc sa concrétisation au cours du 1^{er} semestre 2007.

Pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal a choisi de mandater les services de la D.D.E. de Terrasson avec lesquels un marché de maîtrise-d'œuvre a été passé.

Le but de cette opération: aménager et sécuriser la desserte de ce secteur qui accueille notamment deux établissements notoires (les Pépinières THIBAULT et le magasin de Meubles GRANOULLAC).

Le mode de passation du marché public de travaux retenu a été la procédure adaptée.

Après analyse, le choix de la commission s'est arrêtée sur l'offre la moins disante :

- Etablissements DEVAUD T.P. de Brive pour un montant de **45 908,00 € HT.**

	<p>SAS DEVAUD T.P. TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS TERRASSEMENT - VRD - REVÊTEMENTS - ENROBÉS 33, Rue Ingénieur-Brassaud - 19100 BRIVE Tél. 05 55 23 70 77 - Fax 05 55 17 66 39 E-mail: devaud.tp@wanadoo.fr</p>
---	--

Réseau d'Éclairage Public et France Télécom

Effacement du réseau EP du bourg

Effacement du réseau France Télécom du Bourg

Ces travaux prévus dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg ont enfin pu voir leur concrétisation au cours de l'année 2006.

Dans l'esprit du projet d'effacement de réseaux d'électrification existant sur notre commune, il a été prévu corrélativement, la dissimulation des faisceaux aériens de télécommunication.

Une démarche destinée à parachever l'action environnementale engagée où l'esthétique se veut prioritaire.

Montant total de l'investissement :

33 950,30 € TTC

• L'ensemble de ces ouvrages réalisés par les Etablissements ALLEZ de Sarlat a été établi et préfinancé sur une durée de 10 ans par le S.D.E. 24 (Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne).

La commune se libérera des sommes avancées par un règlement annuel égal au 1/10 du montant des travaux et prestations réalisés.

Reprise du réseau d'éclairage public

de La Tuilerie Nord

Des travaux réalisés dans la continuité des travaux de modernisation du réseau d'éclairage public prévu par la commune de La Feuillade.

Cet aménagement (effacement du réseau et pose de candélabres) s'est élevé à la somme de **4766,50 € TTC.**

Restructuration du Groupe Scolaire



Un chantier conséquent qui a débuté courant Novembre 2006 et qui, selon le planning devrait être entièrement achevé en Juillet/ Août 2007.

Un objectif à respecter :

la rentrée scolaire 2007/2008.

Enveloppe globale financière : **482 791,21 € HT**

La procédure de consultation adoptée pour l'attribution des travaux par marchés séparés a été l'appel d'offres ouvert.

L'avis d'appel à la concurrence lancée le 12 Juillet 2006 s'est avéré globalement fructueux après examen de l'analyse des offres présentées par le maître-d'œuvre lors de la réunion de la commission du 19 Septembre 2006.

Le montant total des 10 marchés de travaux attribués s'élève à la somme de **375 428,70 € HT** et se décompose comme suit :

LOT	NATURE	ENTREPRISE	MONTANT HT
N° 01	Gros-Œuvre	Société REYNAL - Terrasson	100 710,07 €
N° 02	Etanchéité	S.A.R.L. SOULIÉ & Cie - Bruguères	17 713,27 €
N° 03	Menuiserie Alu/Serrurerie	C.M. POMMAREL - Mansac	44 849,43 €
N° 04	Menuiserie Bois	S.A.R.L. MAZY Frères - St-Robert	17 999,81 €
N° 05	Plâtrerie/Faux-Plafonds	Ets MAGNE Pascal - Pazayac	14 425,93 €
N° 06	Electricité/VMC	S.A.R.L. DELON - Larche	20 574,20 €
N° 07	Chauffage/Plomberie	FRANCY Bernard - Malemort	29 233,00 €
N° 08	Carrelage	C.C.A. - St-Pantaléon de Larche	9 928,23 €
N° 09	VRD	S.A.R.L. PIGNOT T.P. - St-Pantaléon	114 251,89 €
N° 10	Peintures	S.A.R.L. NOA - Terrasson	5 742,87 €
TOTAL			375 428,70 €

- Maîtrise-d'œuvre (marché signé) **51 030,01 €**
- Contrôle technique (marché signé) **7 275,00 €**
- Coordination SPS (marché signé) **3 187,25 €**
- Dépenses diverses **24 000,00 €**
(sondage de sol, reprographie, divers...)
- Conduite d'opération **11 848,95 €**
(D.D.E. marché signé)
- Assurance dommage ouvrage **8 000,00 €**

Cette opération subventionnée à hauteur de **238 116,00 €** tous services confondus (Etat, Département) a également fait l'objet d'un prêt auprès de la Caisse d'Epargne d'Aquitaine d'un montant de **150 000 €** remboursable sur 15 ans au taux de 3,83 %.

O.L.S. - Route Départementale N° 6089 et V.C. N° 201

La mise en sécurité du carrefour :

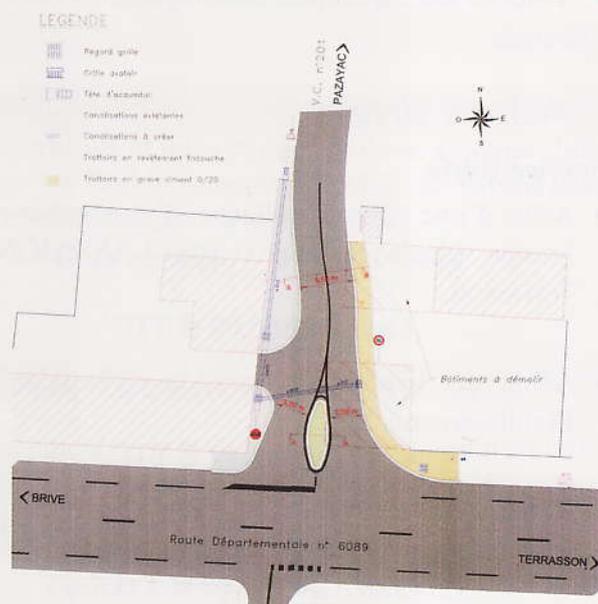
Le débouché actuel du carrefour présentant des difficultés d'accès en raison d'un manque de visibilité pour les riverains désirant s'engager sur la R.D. 6089, il est envisagé de réaménager le carrefour en créant un îlot central.

La sécurisation de ce carrefour entraîne la démolition des bâtiments situés en bordure de la R.D. 6089 dont la commune a fait l'acquisition en cours d'année 2006.

L'étude de ce projet, estimé à la somme de **61 635,50 € HT**, a été confié à la D.D.E. de Terrasson et sera réalisé avec le Concours du Conseil Général de la Dordogne.

L'engagement financier de la Commune représentera 1/3 de l'investissement total.

La réalisation de ces travaux est programmée pour le 1^{er} semestre 2007.



Travaux de Voirie 2006

Les divers travaux de voirie confiés aux Etablissements DEVAUD T.P. s'effectuent dans la continuité de l'élargissement du Chemin du Gour.

Les conditions climatiques ayant quelque peu retardées nos prévisions, l'ensemble du programme sera achevé fin Mars 2007.

Travaux retenus :

- Voie communale Z.A.E. Guinassou avec garde-corps sur ruisseau ;

- Voie communale Crémoux/Le Brut ;
- Divers emplois partiels sur l'ensemble de la commune.

Dans le cadre des travaux d'aménagement des abords de la Résidence "Les Jardins de Pazayac" et afin de faciliter le stationnement face aux écoles, un parking réalisé par les Etablissements ESTARDIER de St-Léon sur Vézère s'est imposé.

Coût: 6769,96 € TTC

Arrêt de Bus - Daudevie / R.D. 6089

Malgré les diverses interventions de la Société "Mobilier Urbain" (3 interventions) afin de sécuriser l'abri-bus de Daudevie par l'implantation de barrières de sécurité, nous sommes à ce jour devant un constat

affligeant: l'irrespect de certains chauffeurs de poids lourds détériorent inévitablement ces barrières de sécurité dont la mise en place ne dépasse pas plus de 15 jours à chaque fois.

Travaux d'Entretien et Achat divers

Bâtiments Scolaires Primaires

Des travaux de réfection du logement des écoles (pose de carrelage), occupé par Mademoiselle HAZA, Institutrice, ont été effectués courant Avril 2006 par la

S.A.R.L. Compagnons Carreleurs de Saint-Pantaléon de Larche.

Coût: 3903,74 € TTC

La Salle de Réunion

Suite à la restructuration de la Mairie dont l'installation des bureaux a condamné la salle du rez-de-chaussée, la Municipalité a choisi de définir à l'avenir comme lieu de vote la salle de réunion située en prolongement de l'Agence Postale.

Pour ce faire quelques aménagements ont dû être effectués :

- Pose d'un carrelage au sol réalisé par la S.A.R.L. Compagnons Carreleurs de St-Pantaléon de Larche.
Coût: 2176,72 € TTC

- Travaux de peinture réalisés par les Etablissements MAGNE de Pazayac.
Coût: 2292,74 € TTC

En prévision: Mise en place d'un éclairage par fils suspendus.

Achats divers

Service Voirie

- Achat d'une débroussailleuse, d'un kärcher et d'un groupe électrogène aux Ets LASSAIGNE de Terrasson.

Coût: 2860,00 € TTC

- Achat de divers panneaux de signalisation aux Etablissements S.E.S.

Coût: 3969,49 € TTC

- Achat d'un véhicule IVECO Benne aux Etablissements PAROT de La Feuillade.

Coût: 20930,00 € TTC

Service Administratif

- Achat de mobilier de secrétariat de Mairie aux Etablissements SEDI.

Coût: 1808,26 € TTC

- Confection d'un meuble sur mesure par les Etablissements MAZY de St-Robert.

Coût: 1070,42 € TTC

- Renouvellement du matériel informatique aux Etablissements MEDIA 19.

Coût: 1778,45 € TTC

- Renouvellement du standard téléphonique (France Télécom).

Coût: 1488,06 € TTC

Le Logement du Presbytère

- Remplacement d'une porte d'entrée effectuée par l'Ets MAZY de St-Robert.
- Mise en place d'un adoucisseur par les Ets BERNARD LAFILOLIE DISTRIBUTION de Pazayac.

Coût total: 2 423,34 € TTC

Projets Futurs

Aménagement de l'ancien bâtiment Leymarie

Depuis plusieurs années, la commune a œuvré dans une politique de revalorisation de la quasi-totalité de ses équipements communaux.



A son actif, elle a déjà restructuré la Salle des Fêtes, réorganisé la restauration scolaire, réaménagé la Mairie, équipé une Salle de Réunion, etc...

Profitant d'une opportunité d'acquisition foncière, la Municipalité envisage dans un proche avenir de restaurer et réaménager un immeuble acquis en 2002 à la Famille LEYMARIE/VEDRENNE.

Un bâtiment d'une emprise au sol d'environ 95 m² qui pourrait être destiné à accueillir une Salle de Réunion au rez-de-chaussée avec prévision d'une mezzanine sur la moitié de la surface afin d'exploiter au maximum le volume.

Ce projet sera vraisemblablement présenté dans le prochain programme "Contrats d'Objectifs 2007-2010".

Station de Pompage du Jabanel

Au vu de la vétusté des canalisations de fonte installées depuis 1982 à la Station du Jabanel, il sera procédé au remplacement des canalisations existantes par des matériaux en inox.

Le devis établi par les Etablissements MIANE & VINATIER de Brive d'un montant de **10 150,00 € HT** a été avalisé par la commune.

Ces travaux s'effectueront au cours du 1^{er} semestre 07.

Château-d'Eau de Lamaze

Les derniers travaux de renforcement de la conduite A.E.P. destinés à améliorer la desserte du bourg et à renforcer tout particulièrement la défense incendie du secteur ont amené à réviser le système de désinfection du réservoir du Château A.E.P. de Lamaze.

Un nouveau dispositif de chloration doit être envisagé.

La fourniture et mise en service de ce système chiffrée par les Etablissements MIANE & VINATIER seront effectives dans les mois à venir.

Coût estimatif: 7 155,00 € HT

Aménagement de la Voirie aux abords de la S.C.I. "Les Jardins de Pazayac"

En fonction de l'avancée des travaux de finition de la Résidence, la Municipalité a émis divers souhaits concernant la voirie aux abords directs de cet habitat et participera aux frais résultant de ces divers aménagements qui restent du domaine de la voirie communale.

- Agencement de la V.C. N° 206 (dite chemin creux);
- Revêtement du chemin rural (reliant la V.C. N° 201 à la V.C. N° 206).

Coût estimatif: 10 681,00 € HT

Réseau d'Adduction d'Eau Potable

Un service public entièrement géré par la commune

En séance du 14 Décembre 2006, le Conseil Municipal a procédé à la révision du règlement d'adduction d'eau potable.

• **Abonnement :**

- A compter du 1^{er} Janvier 2007, un forfait annuel de 20 M³ d'eau sera comptabilisé par compteur d'eau en service ;
- Tout particulier titulaire d'un abonnement et concernant un raccordement au réseau AEP pour habitation ne pourra demander sa résiliation d'abonnement sans motif valable.

Nota : *Le fait d'être propriétaire d'un puits ne pourra être considéré comme un motif de demande de résiliation.*

Quelques rappels du règlement du 23 Janvier 1954 toujours en vigueur :

• **Immuabilité :**

- Le Transfert d'un abonnement est interdit d'un immeuble à un autre ;
- Dans le cas d'un partage de propriété sur laquelle un raccordement AEP est déjà en place, obligation pour le nouvel acquéreur d'effectuer une demande de raccordement au réseau AEP ;

• **Exclusivité de l'abonnement :**

- Interdiction formelle à tout abonné de laisser brancher sur sa conduite une prise d'eau au profit d'un tiers.

L'Assainissement

Service Public d'Assainissement Collectif

Un service public entièrement géré par la Commune.

A ce jour, plus de 60% des foyers sont raccordés au réseau collectif d'assainissement, soit :

- Les secteurs du Bourg, Daudevie, Chantegrel et Guinassou.

Les derniers travaux achevés concernaient Chantegrel et Guinassou.

Suivant le règlement en vigueur, les particuliers disposent d'un délai de 2 ans (ferme et définitif) à compter de la mise en service du réseau (soit au 1^{er} Août 2005) afin d'effectuer leur raccordement personnel.

Ce délai dépassé, raccordés ou non, les particuliers se verront d'office assujettis à la redevance assainissement soit à compter du 1^{er} Août 2007.

Service Public d'Assainissement Non-Collectif

Un service public entièrement géré par la Communauté de Communes du Terrassonnais.

La loi sur l'eau de 1992 a imposé aux communes de procéder au zonage de l'assainissement afin de définir à la parcelle près, les zones constructibles qui relevaient de l'assainissement autonome.

La loi imposait la mise en place d'un service public d'assainissement non collectif avant le 1er Janvier 2006. Les petites communes n'ayant pas la possibilité de mettre en place individuellement un tel service, c'est au niveau de Communauté de Communes qu'il a été créé.

Le Conseil Communautaire a souhaité sous-traiter cette mission à une structure spécialisée dans la gestion de l'eau. C'est le groupe VEOLIA qui a été retenu après appel d'offres. Une réunion d'information sur les tenants et les aboutissants de ce service aura lieu dans les mois à venir à Pazayac ou La Feuillade.

Depuis Juin 2006, les dossiers d'assainissement déposés conjointement aux permis de construire sont instruits par M. Julien DE SOUSA, technicien du SPANC.

Dans les prochains mois, les installations existantes vont bénéficier d'un diagnostic afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.

Ce diagnostic individuel fera l'objet d'un rapport dans lequel seront consignés des conseils et des propositions d'amélioration du dispositif existant, si nécessaire.

Une copie de ce rapport sera transmise au Maire de la commune qui conserve son pouvoir dans le cadre de la Police de l'Eau.

Il va de soi que ces nouvelles dispositions pourront être perçues comme des contraintes supplémentaires générant des dépenses pour les ménages.

Informations pratiques de ce qui est déjà en service :

- L'étude de conception et d'implantation des installations neuves ou réhabilitées ;
 - *Quand faire la demande ?*
Au moment du dépôt du permis de construire.
 - *Où retirer le formulaire ?*
A la mairie de votre domicile.
 - *Quel est le coût ?*

- *Où envoyer la demande ?*
A VEOLIA EAU à Terrasson.
- *Qui instruit la demande ?*
Le technicien de VEOLIA EAU.
- *Qui facture la redevance ?*
La Communauté de Communes du Terrassonnais.

REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AU 21/12/2006	
TYPES DE MISSIONS	MONTANT
Contrôle de conception et d'implantation	31,00 €
Contrôle de réalisation des travaux	26,00 €
Contrôle des installations existantes	52,00 €
Contrôle de mise hors-services d'une installation	58,03 €
Analyse de l'effluent rejeté (MES, DB05 et DCO)	45,37 €

L'Intercommunalité

Suite à la loi du 13 Août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, les structures de coopération intercommunales avaient l'obligation de redéfinir les compétences qu'elles souhaitaient exercer en lieu et place des communes membres.

Courant Juillet, la Communauté de Communes du Terrassonnais a donc procédé à la révision des statuts en définissant avec précision, ses compétences.

• **Compétences obligatoires.**

- Aménagement de l'espace :
 - Etude, réalisation et entretien des chemins de randonnée inscrit au PDIPR ;
 - Entretien des berges de la Vézère, du Coly, de l'Elle ;
 - Mise en commun d'actions conventionnées au titre du Pays du Périgord Noir.
- Développement économique :
 - Création, extension, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité économiques existantes ou à créer ;
 - Participation au financement de l'Espace Economie Emploi de la Mission Locale du Périgord Noir ;

• **Compétences optionnelles.**

- Politique du logement et du cadre de vie :
 - Mise en œuvre d'OPAH.
- Voirie :
 - Aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire : voies principales reliant les communes entre elles. 40 km de routes seront désormais gérés par la Communauté de Communes. Un budget estimatif de 700 000 € sur 5 ans sera nécessaire pour la remise en état de l'ensemble de cette voirie ;
 - Entretien des bas-côtés de voirie communale en zone rurale sur l'ensemble du territoire communautaire (fauchage, débroussaillage).
- Protection et mise en valeur de l'environnement :
 - Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés (collecte et traitement des ordures ménagères, tri sélectif) ;

- Gestion du service public d'assainissement non collectif (SPANC).
- Création et gestion des équipements et services sportifs, éducatifs, sociaux et de loisirs :
 - Construction, entretien et fonctionnement des équipements et services à vocation éducative ;
 - Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) ;
 - Ecole des sciences et de la nature à Lavilledieu.
- Action Sociale
 - Instruction et suivi des dossiers d'aide sociale légale ;
 - Gestion d'un service d'aide à domicile ;
 - Gestion d'un service de portage de repas.

• **Compétences facultatives.**

- Transport scolaire des élèves du secondaire en qualité d'organisateur secondaire.

Dans l'état actuel des choses, il est clair que les actions mise-en-œuvre par cette structure ne sont pas vraiment perceptibles par la population de Pazayac.

Le transfert des compétences du SIVOMAC, la création du CIAST, la gestion des ordures ménagères, la gestion de la ZAE de Guinassou n'apportent rien de plus que ce qui existait déjà.

A court terme, la mise en place du "SPANC", les études conduites pour la future ZAD sur la commune de Terrasson, la gestion de la voirie communautaire, etc... ne vont pas non plus modifier la perception des Pazayacois.

La communauté de Communes devra s'interroger sur les attentes des habitants dans le domaine social, du sport, du culturel ou de l'animation.

Ces nouvelles actions ont un coût bien entendu mais la mutualisation des moyens et le principe de solidarité sur le territoire devraient permettre de trouver des solutions.

L'intercommunalité est un état d'esprit basé sur la confiance et la solidarité.

Anim'Pazayac

Fort des 19 membres, notre association pazayacoise vient vous présenter tous ses vœux pour 2007.

Anim'Pazayac a, cette année encore fait "carton plein" lors de ses différentes activités et ceci, grâce à vous. Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Voici un petit résumé de ce qui s'est passé dans notre village en 2006...

Le Samedi 25 Février nous avons assisté à la présentation de danses avec des compétiteurs de talents qui nous ont prouvé que le rock, le madison et d'autres danses ne s'improvisaient pas toujours mais étaient le fruit de plusieurs années de travail.

Le Jeudi 30 Mars a eu lieu comme tous les ans à la même date, l'Assemblée Générale de l'association qui a pour but de renouveler le bureau et d'accueillir de nouveaux membres intéressés par ce que nous faisons.

Le Jeudi 13 Avril, une tables d'hôtes d'exception se tenait à la Salle des Fêtes de Pazayac. En effet, différentes personnalités régionales y participaient, notamment M. Serge EYMARD, Conseiller Général du Canton de Terrasson et Maire de La Feuillade, M. Jean-Jacques DUMONTET, Maire de Pazayac et d'autres comme Marc CLARAMUNT, Vice-Président des Paysagistes au Conseil de l'État, etc...

Cette table d'hôtes portait sur un sujet très vaste: "Pourquoi, comment et pour qui aménage-t-on le territoire?". Et bien d'autres questions toutes aussi pertinentes.

Cette soirée fut organisée avec l'aide du Conseil Général et la participation du Centre Culturel de Terrasson.

Le Samedi 22 Avril, vous avez été nombreux à venir assister à notre paella préparée par M. TRÉMOUILLE (Restaurateur à Larche).



Le 1^{er} Mai, notre traditionnel "casse-croûte" a eu lieu au cœur de notre village dans une ambiance conviviale.

Le Dimanche 25 Juin, vous êtes venus en très grand

nombre participer à notre randonnée pédestre qui, cette année a remporté un franc succès.

Le repas qui clôturait cette matinée a, lui aussi été réussi avec une centaine de convives autour d'un sanglier à la broche.

Nous remercions tous ceux qui, au cours de cette manifestation nous ont vivement encouragé à poursuivre nos animations et nous ont fait part de leur sympathie.

Le Mardi 31 Octobre, grande nouveauté à Pazayac avec cette fin d'après-midi costumée à l'occasion "d'Halloween". Cette activité était principalement réservée aux enfants et, on peut dire que la soupe à la citrouille, les bonbons et autres gourmandises ont été fort appréciées autant par les petits que par les grands. Pour clôturer cette fin d'après-midi, nous avons distribué à chaque enfant présent (soit plus d'une cinquantaine) un petit cadeau.



Notre satisfaction a été de voir que tous étaient déguisés et ravis de ce moment.

Le Samedi 18 Novembre se déroulait la pièce de théâtre "MarTintouSeul" écrit et interprété par Jérôme MARTIN.

Soirée organisée en partenariat avec le Centre Culturel de Terrasson et d'autres associations partenaires ainsi que le soutien du Conseil Général.

Pour conclure, nous dirons que cette année s'est plutôt bien déroulée pour notre Association et nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à venir nous soutenir lors de nos différentes activités.

Nous allons déjà vous communiquer nos prévisions de 2007:

- Journée du Livre Régional (exposition-vente);
- Soirée "Cirque et Danse" le 24 Mars;
- Repas Dansant le 21 Avril;
- Casse-Croûte du 1^{er} Mai;
- Randonnée Pédestre le 24 Juin.

Merci à vous tous.

Le Bureau.

L'Amicale de Chasse (Saison 2006 - 2007)

Président: **Jean-Claude VERLHAC**

Vice-Présidents: **René LACON**

Jean-Paul PESTOURIE

Marco DUTEUIL

Secrétaire: **Colombe BOUTHIER**

Secrétaire Adjoint: **Eric RAMPON**

Trésorier: **Laurent LACON**

Trésorier Adjoint: **Serge MARCILLOU**



LES LACHERS ANNUELS

D'Octobre 2006 à Janvier 2007 :
80 faisans

NOS MANIFESTATIONS

- Une **battue au renard** a été organisée le 24 Février 2006 avec les Associations de Grèzes, La Feuillade, St-Cernin et Chavagnac.

Le repas de la battue de Janvier 2008 aura lieu à Pazayac.

- **Repas du Chevreuil**: 4 Mars 2007

Ce repas était ouvert à tous les habitants de la Commune.

Depuis l'ouverture de la chasse le 10 Septembre :

- 2 des 3 chevreuils accordés ont été abattus par : Alphonse CORREIA et René LACON ;
- 1 sanglier a été abattu par René LACON ;
- 4 renards ont été abattus par Jacques BOUILLAC, Maurice CHAUSSADE, Daniel DELBOS et Marc LAJOINIE ;
- 5 renards chassés sous terre par Alphonse CORREIA et Pascal BECOT ;
- 4 renards piégés par Daniel DELBOS.

Quelques rappels...

• **Article 1^{er} : Il est interdit :**

- ✓ De pratiquer la chasse avec une arme à tir sur les routes et chemins publics (y compris les bas-côtés et fossés), sur les voies ferrées ou dans les emprises ou enclos dépendant des chemins de fer ;
- ✓ A toute personne placée à portée d'arme de tir d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au dessus.
- ✓ De tirer avec une arme de tir en direction des lignes électriques et téléphoniques ou de leurs supports.
- ✓ A toute personne placée à portée d'arme de tir des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin), bâtiments et constructions dépendant des aéroports, moissonneuses et autres engins agricoles, de tirer en leur direction.

• **Article 2 :**

- ✓ Toute arme de tir ne peut être transportée à bord d'un véhicule que démontée ou déchargée et placée sous étui.

Un petit clin à Michel...

Vice-Président de l'Amicale de Chasse de Pazayac, Michel RENAUD nous a quitté en 2006.

Homme discret, dévoué et apprécié de tous, Michel était également un chasseur émérite.

Au cours de ces décennies passées au sein du bureau de l'Amicale, il a su nous faire partager d'agréables moments, car il était aussi un conteur hors pair quant il s'agissait d'histoires de chasse...

Nous espérons que sur les terres de l'au-delà le gibier est abondant et que l'habileté légendaire de ce chasseur pour la chasse aux sangliers perdure.

Salut Michel !

Le Tennis de Table du Périgord Noir

Voici encore une nouvelle année qui commence et le Club de Tennis de Table vous adresse ses meilleurs vœux pour 2007.

Comme tous les ans, le journal municipal nous réserve une page pour vous informer de la vie du club. Il est important pour tous, joueurs, dirigeants supporters et sponsors de vous rendre compte de son activité, ses problèmes, ses espoirs.



La saison qui a commencé pour les licenciés au mois d'Août avec l'épreuve de la visite médicale et le dépôt des licences, se déroule normalement et les objectifs sportifs du début de saison sont en train de se réaliser.

Notre club compte aujourd'hui 30 licenciés, dont 25 compétiteurs à tous les niveaux.

Nous avons eu la chance cette année de trouver des sponsors pour l'achat de nouveaux maillots (c'est bon pour le moral).

Revenons à la vie sportive : 3 équipes sont engagées dans le championnat. La 1^{re} a réussi sa montée en Division Régionale, pour la 2^{me} moitié de la saison. La difficulté, bien sûr, est de se maintenir, mais j'ai confiance quand je vois travailler les jeunes à l'entraî-

nement. Les progrès sont là et les efforts seront naturellement récompensés.

Pour ce qui est des équipes 2 et 3, les résultats sont honorables ; ces 2 équipes se maintiennent en milieu de tableau, avec des débutants ce n'est pas si mal !

Au plan individuel, 1 joueur dispute le Critérium Régional ou Départemental avec de très bons résultats pour certains. En effet, 2 jeunes cadets disputent le Critérium Régional Junior, ce qui est quant même très, très bien !

Je n'oublie pas évidemment, les "accros" du Vendredi soir qui viennent taper dans la balle jusqu'à une heure tardive, pour le plaisir et pour garder une bonne forme, et ça marche !

Je voudrai aussi adresser mes vœux de rétablissement aux blessés : Jean-Luc et Bruno qui ont fini leur saison bien plus tôt que prévu.

Avant de terminer mon propos, je tiens à remercier Jeunesse et Sports, le Conseil Général et surtout les municipalités de La Feuillade et de Pazayac pour leur aide constante à boucler notre budget mais aussi pour la mise à disposition des équipements : salle chauffée, minibus, gymnase, sans lesquels notre activité n'existerait pas.

Pour conclure, je voudrais aussi dire que notre club qui vit depuis une bonne vingtaine d'années avec des hauts et des bas, a toujours eu comme objectif de faire découvrir aux jeunes le plaisir du sport, le goût de l'effort et de la compétition, en essayant de forger une personnalité saine et loyale, qualités qui sont très utiles pour affronter la vie d'aujourd'hui.

Bonne année à tous.

Le Président du TTPN
Bernard MAGISSON

La FNACA et les Anciens Combattants

Ces cérémonies patriotiques parfois quelque peu "boudées" rappellent cependant que près de la moitié d'une génération d'hommes a laissé sa vie sur les champs de bataille uniquement au nom du devoir et pour sauver leur patrie.

La manifestation du 11 Novembre s'est distinguée par la présence de nouveaux administrés de la commune. Ces derniers, militaires de leur profession sont venus honorer la mémoire des anciens combattants en compagnie des Elus, des enfants de l'Ecole et de la section locale des anciens combattants.

"Pour prévenir le retour de telles guerres, ne reste que la mémoire" a déclaré M. le Maire dans son discours.

Il ne faut pas oublier... de par leur sacrifice, les anciens combattants ont contribué à créer les conditions de paix du présent.



"Crazy Boots al País"



"Crazy Boots al País" est une toute jeune association qui a vu le jour en Septembre 2006 à Pazayac.

Notre passion: la musique country mais surtout la danse.

La danse country ou line dance est la danse traditionnelle américaine qui se pratique en ligne, type Madison pour l'essentiel mais il existe aussi de nombreuses danses en couple.

Il faut savoir que chaque musique a sa propre chorégraphie et qu'il existe pas moins de 3000 danses à ce jour.

Aussi nous avons encore quelques belles années de pratique devant nous avant d'en avoir fait le tour.

Nous nous réunissons tous les Mercredis à partir de 19 h. à la Salle des Fêtes de Pazayac. Les cours sont dispensés tous les 15 jours par Philippe BARDIER, professeur diplômé N.T.A. Le Mercredi suivant nous répétons les danses apprises.

La 1^{re} partie du cours étant réservée aux débutants, les



inscriptions sont possibles à tout moment, quel que soit votre niveau. La 2^{me} partie du cours, quant à elle est destinée aux plus avancés.

Le Samedi 14 Avril 2007 à la Salle Municipale se déroulera un stage de danse à partir de 14 h. 30 suivi d'un repas (sur réservation) puis d'un bal en soirée.

Que vous soyez danseur, amateur de musique et de danse ou simple curieux, vous êtes bienvenu à cette manifestation ou à un tout autre moment.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Et pour tous renseignements, réservations... merci de contacter Isabel ou Pascal.

Tél. 05 53 50 47 95 - 06 73 15 69 57 - 06 26 36 73 05

Site à consulter: www.country-rnd.com

E.mail: dance@country-rnd.com

Activités Scolaires

Un petit récapitulatif de l'Année Scolaire 2005 / 2006

- **Février:** le loto a permis de financer une partie de la classe verte. Nous remercions tous les participants.
- **Avril:** La classe verte a connu un vif succès cette année encore. Paysages magnifiques et volcanologie étaient au rendez-vous.
- **Juin:** Spectacle de fin d'année: les élèves ont présenté un spectacle vivant autour du thème de la "protection de l'environnement".



Inauguration des jardins de l'école: après deux années de travaux avec le pôle paysage du Conseil Général. Les enfants de CP/CE 1 et de la Maternelle ont présenté leurs réalisations autour d'un apéritif bucolique.

- **Octobre:** le Salon du Livre à Coly. Comme tous les ans les enfants ont profité de la venue dans les classes, d'auteurs et d'illustrateurs. Les travaux qui en découlaient ont été exposés au Salon du Livre de Coly.



- **Décembre:** Fête de Noël, les enfants grâce au transport offert par la commune ont assisté à une séance au cinéma à Terrasson. Après un après-midi festif, cette journée a été entachée par l'accident survenu au Père Noël à la sortie de l'école. Nous souhaitons à tous un prompt rétablissement.

L'équipe enseignante remercie la commune pour son implication au sein de la vie scolaire, sa confiance et son désir de voir notre école s'enrichir et s'équiper.

Les élèves et les enseignants souhaitent à tous les Pazayacois une bonne et heureuse année.

Nos Événements

L'Inauguration de la Mairie, du Presbytère et de l'Aménagement du Centre-Bourg

Le Samedi 16 Septembre 2006.

En quelques années, le Centre-Bourg, la Mairie ainsi que le Presbytère ont été rénovés et réaménagés, modernisant sensiblement notre petite commune.

Un programme étalé sur 4 années qui a été inauguré le 16 Septembre 2006.

Pour l'occasion, la commune accueille de nombreux invités de marque dont M. le Préfet de la Dordogne, M. le Sous-Préfet de Sarlat, M. le Député de notre circonscription, M. le Président du Conseil Général de la Dordogne, M. le Conseiller Général du Canton et bien d'autres élus des communes environnantes venus partager cette après-midi pas comme les autres.

Une fois ces nouveaux aménagements visités, Elus et Personnalités se sont retrouvés devant la Mairie où les discours se sont enchaînés après avoir coupé le traditionnel ruban tricolore.

Après avoir rappelé la genèse de ces investissements, le Maire adressait ses remerciements à tous

ceux qui ont participé à ces projets: financeurs, maître-d'ouvrage et entreprises.

Des travaux importants d'un montant total de **356 260,00 € HT** subventionnés par l'État, le Département et le Conseil Régional.

Tous se sont retrouvés à la Salle des Fêtes où un Vin d'Honneur était servi à cette occasion.



Une Journée avec nos Aînés

Une centaine de convives était réunie ce Dimanche 3 Décembre 2006 pour le traditionnel Repas des Aînés. Et comme le veut la tradition, ces derniers étaient entourés du Conseil Municipal et du Personnel Communal.

A cette occasion, M. le Maire saluait M^{me} Andrée MANEVY, Maire Honoraire qui instaura pour la 1^{re} fois cette journée en 1977, sous le mandat de M. Jean-Paul BARRE, alors Maire.

Une façon des plus agréables pour permettre aux aînés d'échanger leurs expériences et de cultiver cette convivialité si chère aux petites communes rurales.

Pazayac compte 117 personnes âgées de plus de 65 ans dont la doyenne née en 1912 et le doyen né en 1917.

Une journée attendue de tous (organisateur et participants) qui, chaque année procure à chacun une très grande satisfaction.

Joie, sérénité, un partage sans faille autour d'une bonne table dressée par M. Francis TRÉMOUILLE, restaurateur à Larche ainsi que d'un air d'accordéon gracieusement dispensé par Daniel PONTHER, toujours fidèle pour ce grand jour.



Une Page d'Histoire

Les Erreurs sont presque justes

J'ai relevé un extrait sur l'ouvrage le "Rocher de Noailles" concernant François POMAREL, Avocat en Parlement de Bordeaux.

Ce sont des observations sur le travail du "Grand Comptable" au Duché de Noailles.

Au cours de ce texte et au cours du suivant, il est question d'erreur qui s'ajoutent au travail de comptabilité de François POMAREL.

Ces erreurs étant préjudiciables à Monseigneur le Duc de Noailles, à Monseigneur le Duc d'Ayen et parfois à François POMAREL !

Très souvent, des changements étaient apportés aux copies expédiées à Paris, ces dernières passaient en d'autres mains et chacun ajoutait son petit supplément "pour changer les chapitres recettes".

Que de temps passés ! Que d'écritures pour retrouver ces malencontreuses erreurs !!!

Un exemple : sur un total de 9 353 livres, une erreur s'est présentée (12 sols) à l'encontre de François POMAREL.

Résultat : 0,006 % et d'innombrables heures de travail pour la retrouver...

Après plusieurs lectures des états écrits par François POMAREL, il est très clair que cet Avocat en Parlement était un excellent serviteur des Ducs de Noailles et d'Ayen, en réalisant un travail complexe et astreignant.

Si j'ai noté ces textes, c'est pour montrer que pratiquer la comptabilité à cette époque n'était pas chose facile !

Toutes ces répétitions ne pouvaient qu'augmenter le nombre de pages écrites, travail très fatiguant réalisé de jour comme de nuit et, dans les conditions de l'époque...

J'ai voulu conserver l'entière authenticité aux documents de François POMAREL.

Ces derniers n'intéresseront que les plus initiés des lecteurs de cet ouvrage et, par ce fait, il fallait transcrire la totalité de ces archives inédites en d'autres temps.

"Monsieur POMAREL, Avocat en Parlement à Pasaïc".

Louis MARCHOU

Historien du Pays Larche et Pazayac

Le Tri ça fait du bien à mon Environnement...

Triez, c'est bon pour la préservation de l'environnement

En un an, vous avez trié 7,96 tonnes de papier qui ont permis d'économiser 135 m³ d'eau ou d'épargner 20,88 tonnes de bois.

Chaque trieur fait sienne cette citation d'Antoine de St-Exupéry : "On n'hérite pas de la terre de nos parents, on ne fait que l'emprunter à nos enfants".

Triez, la terre vous le rendra !

Votre persévérance permet de réaliser des économies d'énergie considérables et de préserver des ressources naturelles précieuses.

Concrètement, les 3,7 tonnes de corps creux collectées (bouteilles plastiques, briques alimentaires, boîtes métalliques...) ont permis d'éviter l'équivalent de 3 079 litres de pétrole brut.

La quantité de papier triée correspond à la fabrication de 36 000 boîtes à chaussures.

Nous vous félicitons, vous remercions et encourageons votre démarche éco-citoyenne en vous rendant aux "Points Recyclage" de la Commune :

- A l'entrée du Bourg de Pazayac (sous le château);
- A l'entrée du lotissement du Gour-Neuf.

LES DÉCHETS ENCOMBRANTS ont aussi leur place.

Les particuliers désirant se débarrasser de leurs objets encombrants (mobilier, électroménager, ferrailles, déchets verts, etc...) ont accès gratuitement aux déchetteries du secteur.

Deux possibilités, au plus près de notre commune, s'offrent à vous :

DECHETTERIES	CONDAT SUR VÉZÈRE		St-PANTALÉON DE LARCHÉ	
LUNDI	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.
MARDI	8 h. - 12 h.		9 h. - 12 h.	
MERCREDI	9 h. - 12 h.			14 h. - 18 h.
JEUDI		14 h. - 18 h.		14 h. - 18 h.
VENDREDI	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.
SAMEDI	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.	9 h. - 12 h.	14 h. - 18 h.

Nota : En période hivernale, les horaires de fermeture en soirée sont ramenés à 17 h. 30.

Les ordures ménagères : Collecte effectuée par les services du SIRTOM tous les Jeudis matins.

Le tri sélectif : Concentration aux deux points de recyclage de la commune.

Les déchets encombrants : Apport dans la déchetterie de votre choix.

Soyons respectueux : chaque chose à sa place...

La nouvelle R.D. 6089

Depuis le 1^{er} Janvier 2006, la R.N. 89 est devenue la R.D. 6089.

Cette voie à grande circulation est désormais passée sous l'égide du Département.

Le Transit des P.L. via l'Autoroute A 89

A la suite de l'ouverture de la portion d'autoroute A 89 entre l'échangeur de Brive et de Terrasson et conscients des nuisances apportées par le fort trafic des P.L. empruntant l'ancienne R.N. 89 devenue la R.D. 6089, les communes de Larche et de Brive ont mis en place une déviation pour les P.L. par la nouvelle portion d'autoroute.

La commune de Pazayac directement concernée s'est associée à cette démarche et a participé au financement de l'achat et à la mise en place des panneaux de signalisation à hauteur de **1 000 €**.

Une démarche positive que les habitants et usagers du secteur ont sensiblement pu apprécier lors de la période estivale 2006, à l'instar des administrés du Gour qui subissent les nuisances de la sortie de l'A 89.

Voirie d'Intérêt Communautaire

Parmi les compétences optionnelles exercées en lieu et place des communes membres de la Communauté de Communes du Terrassonnais, la voirie a été retenue, à savoir :

- L'aménagement et l'entretien des voies principales reliant les communes entre elles de panneau d'entrée de ville à panneau d'entrée de ville ;
- L'entretien des bas-côtés de la voirie communale en zone rurale sur tout le territoire communautaire.

Ainsi, pour Pazayac, la V.C. N° 01 dite "Pont-de-Gour" à La Feuillade est en totalité prise en charge par la Communauté de Communes.

La Salle de Réunion désormais inscrite comme lieu de vote

Une nouvelle salle de vote concomitante à l'Agence Postale Communale, dernièrement aménagée pour la circonstance. Cette salle répondra désormais aux normes en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Le Recensement de la Population

Notre commune a réalisé une enquête de recensement du 19 Janvier au 18 Février 2006 puis, devant l'afflux des constructions enregistrées a demandé que soit effectué un recensement complémentaire en Octobre 2006.

La population résidant habituellement dans notre commune en Janvier 2006 est estimée à 709 habitants.

Cette estimation de population n'ayant aucune valeur juridique, la population légale sera calculée fin 2008 et authentifiée par un Décret.

Jusqu'à la parution de ce décret, la population légale de notre commune reste celle établie par le recensement effectué en 1999, modifiée par le recensement complémentaire d'octobre 2006.

Aujourd'hui, la population de Pazayac est arrêtée au nombre de 840 habitants.

Le nouveau passeport biométrique (Arrêté du 31 Mars 2006 relatif aux actes de l'État-Civil)

Seule différence avec les passeports classiques : la présence d'une puce qui les rend infalsifiables.

Leur coût et leur durée sont équivalents (60 € et 10 ans).

L'établissement de ces passeports demande de justifier son identité en présentant une pièce intégrale de l'Acte de Naissance (daté de moins de 3 mois), d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois) et de 2 photos d'identité.

Les enfants ne peuvent plus figurer sur le passeport de leurs parents.

Désormais, ils doivent disposer du leur. Pour eux, le coût et la durée sont diminués de moitié (30 € et 5 ans).

Quelques numéros de téléphones utiles

Préfecture	05 53 02 24 24	Sous-Préfecture	05 53 31 41 00
Trésorerie Terrasson	05 53 50 01 88	Centre des Impôts Sarlat	05 53 31 59 00
C.P.A.M. Terrasson	05 53 51 73 30	C.I.A.S. Terrasson	05 53 50 19 40
Service Social de Terrasson ...	05 53 50 02 15	D.D.E. Terrasson	05 53 51 73 20

Réorganisation des Services de la D.D.E.

En application de la loi de décentralisation du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, la D.D.E. a été amenée à réorganiser ses subdivisions territoriales.

Cette réorganisation commencée le 1^{er} Décembre 2006 arrivera à terme le 31 Mars 2007.

Sur 14 Subdivisions Territoriales seules 4 unités subsisteront à savoir :

- Unité Territoriale du Périgord Noir
- Unité territoriale du Périgord Vert
- Unité Territoriale du Bergeracois
- Unité de Périgieux Vallée de l'Isle

Nous serons donc, à l'avenir, desservie par l'Unité Territoriale du Périgord Noir, autrement dit : l'ensemble des dossiers d'urbanisme sera traité à Sarlat.

Nouveaux Permis de Construire - Nouvelles autorisations d'urbanisme

Une réforme découlant de l'ordonnance N° 2004-1527 du 8 Décembre 2005 avec date d'entrée en vigueur au plus tard le 1^{er} Juillet 2007.

Les objectifs de la réforme :

- Clarifier le Code de l'Urbanisme par le regroupement des autorisations d'urbanisme avec seulement 3 régimes d'autorisation (Permis de Construire, Permis d'Aménager et Permis de Démolir) et 1 régime de déclaration (la déclaration préalable) ;
- Sécuriser la procédure d'instruction avec garantie des délais ;
- Préciser les responsabilités respectives (constructeur, architecte).

Un petit rappel... Toute construction ou modification de quelque nature quelle soit, doit faire l'objet d'une déclaration préalable en Mairie.

Pour mieux vivre ensemble, votre confort et celui de vos voisins

Quelques règles élémentaires à se rappeler :

ANIMAUX : La divagation des chiens et chats est interdite sur le territoire de la commune.

BRUIT : « Tous travaux bruyants causés sans nécessité ou dus à un défaut de précautions et qui troublent la tranquillité des résidents sont interdits » Article 23 de l'Arrêté Préfectoral du 17 Mai 1999.

Cela est particulièrement vrai pour les engins équipés de moteur tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc... dont l'utilisation est interdite tous les jours de la semaine de 20 h. à 6 h. 30, et toute la journée des Dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique en urgence.

CIRCULATION : La vitesse autorisée sur le territoire de la commune est limitée à 30 km/h.

Démographie

Mariage

01/04/2006	Jean-Claude VAYNE et Jacqueline MEYNIE
08/07/2006	Nicolas Joseph SCHORSCH et Mélissa Sophie Marie LAVAL
15/07/2006	Cyrille Alain BIGOT et Hanifa HAMGA
27/11/2006	Didier DUFRESNE et Maryline MICHELETTI



Naissance



02/02/2006	Camil AL MARZHA	à BRIVE
20/02/2006	Melvyn BARRIÈRE	à BRIVE
05/03/2006	Alexis Yves Idir LABRUE	à BRIVE
12/07/2006	Elise VAREILHAS	à BRIVE
29/08/2006	Tristan William CAZELLES	à ALBI
17/09/2006	Ethan Matthieu Nors REALPE-IVALDI	à BRIVE
09/10/2006	Manon RIBEIRO	à BRIVE
25/10/2006	Gauthier Marc Louis MASSONI	à BRIVE

Décès

19/05/2006	René Jean-Claude COULY
29/05/2006	Jean-Claude BOISSAVY
19/07/2006	Michel RENAUD
05/08/2006	Alphonse Jean Christian LE BIDRE
08/09/2006	Robert Pierre MARCHOU
10/10/2006	Denis LAMOUREUX



Le Jardin du Souvenir

Plus qu'un phénomène de société, la crémation s'inscrit aujourd'hui dans nos mœurs.

Définitivement ancrée dans nos pratiques culturelles, la crémation s'est imposée aussi comme l'alternative de choix d'un monde qui s'éveille à la conscience de l'écologie et de l'environnement.

Pour répondre à l'attente de ses concitoyens, un columbarium a été mis à disposition depuis fin 2006 par la Municipalité.

Location de la case : trentenaire renouvelable
Prix de la location : 325 € hors frais d'enregistrement



Jean-Pierre VERLHAC

Véhicules
Neufs et Occasions

Agent **RENAULT**

Réparations toutes marques



60, Grande Rue Alexis-Jaubert - 19600 LARCHÉ
Tél. 05 55 85 30 70 - Fax 05 55 85 49 48

Vedrenne

Fromagerie

24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 50 08 69 - Fax 05 53 50 26 39

S.A.R.L. PIGNOT T.P.



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
TERRASSEMENTS - ASSAINISSEMENTS
DÉMOLITIONS
GOUDRONNAGES

240, Rue du Grand Prat - Z.A. La Galive
19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHÉ
Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23

**PLATRERIE • PEINTURE
ISOLATION
PLACOPLATRE**

Bernard Petit

"Le Vieux Gour"
24120 PAZAYAC

Tél. 05 53 51 32 69



L'Escargote

R.N. 89 - **24120 PAZAYAC**
Tél./Fax **05 53 50 28 72**

R.M. 351 524 509 240 - FR. 15 351 524 509

CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

MÉCANIQUE GÉNÉRALE



S.A.R.L. A. COSTE



Créé en 1971
Maître Artisan

Z.A.E. de Guinassou - **24120 PAZAYAC**
Tél. **05 55 85 23 12** - Fax **05 55 85 17 93**

SIRET FR. 01 343 455 721 00013 - A.P.E. 285 D

CASTOR

"Daudevie" - R.N. 89 - **24120 PAZAYAC**
Tél. **05 53 50 16 00** - Fax **05 53 50 79 93**
Tél. Portable **06 09 38 04 50**

R.C. Sarlat 87 B 30

COLLEC AUTO

Véhicules Anciens & Collection Brocante • Antiquités

tous véhicules avant 1970 RECHERCHE tous meubles anciens
(auto, moto)



DÉPOT-VENTE GRATUIT

<http://pro.wanadoo.fr/collec-auto>



Mancyrol - R.N. 89 **24120 PAZAYAC** - Tél. **05 53 50 55 93**



**MEUBLES - SALONS
CUISINES**

Style & Contemporain

Route de Brive - Rond-Point accès A89 - **24120 PAZAYAC**
Tél. **05 53 50 06 17** - Fax **05 53 50 06 15**

Boutique Décoration: Rideaux - Centre-Ville - **24120 TERRASSON**
Tél. **05 53 50 85 68** - Fax **05 53 50 85 69**

E.mail: espace.granouillac@wanadoo.fr Visitez notre site: www.meubles-granouillac.com
S.A.R.L. Meubles Granouillac au Capital de 150 000 € - SIREN 646 280 057 - R.C.S. Sarlat - A.P.E. 524 H - R.M. 417 9024

Sébastien Gilmer



Entreprise de Travaux Agricoles
Travaux Publics - Drainage

9, Chemin de Puyjubert
19600 LARCHÉ

Tél. **05 55 85 45 81** - **06 12 73 74 80**

Ets J. BLANC S.A.

CONSERVES FINES DU PÉRIGORD

Magasin de Vente: 7, Av. V.-Hugo
24120 TERRASSON - Tél. **05 53 50 00 38** - Fax **05 53 50 28 43**

Fabrication et Vente: R.N. 89 - "Le Fraysse"
24120 PAZAYAC - Tél. **05 53 50 37 42**

S.A.R.L. MOUNEYRAC J.-Pierre
Z.A.E. de Guinassou - **24120 LA FEUILLADE**

MÉCANIQUE

GÉNÉRALE

OUTIL DE DÉCOUPE

ET A EMBOUTIR

Tél. **05 55 85 18 05** Fax **05 55 85 80 21**

Boulangerie Gauthier

Vrai pain fait à l'ancienne

ÉPICERIE

Place de l'Eglise - **24120 PAZAYAC**
Tél. **05 53 50 28 97**

Fermé le Lundi
du Mardi au Samedi de 8 h. à 12 h. 30 et 15 h. à 19 h. - Dimanche de 8 h. à 12 h. 30



Pépinières - Paysages

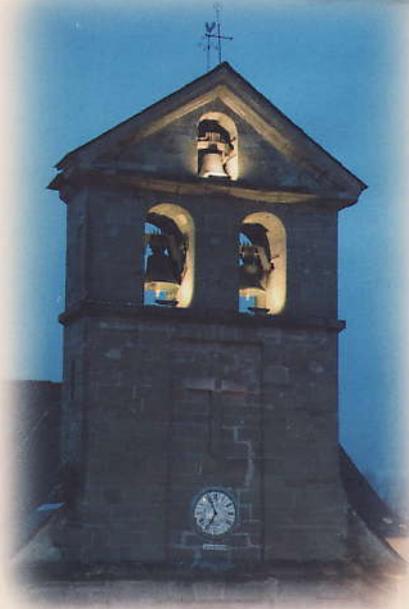
THIBAULT

Monplaisir - R.N. 89 - Le Gour - **PAZAYAC**
Tél. **05 53 51 09 53** - Fax **05 53 51 07 68**

RCS Sarlat B 383 702 594

PAZAYAC

en images



BULLETIN MUNICIPAL

Rédaction: **Mairie de PAZAYAC**

Photos: **Gérard DAMES, Michel MEYNARD, René SAMBAT, Annick CLAUZADE et Mairie de PAZAYAC**

Composition, Impression et Façonnage: **Imprimerie de l'Avenir**

1, Rue Edouard-Herriot - 24120 TERRASSON

☎ 05 53 50 01 01 - Fax 05 53 51 14 67

Dépôt Légal 1^{er} Trimestre 2007 - N° 119

R.M. 00503.90.240.5